

La mascarade jusqu'au bout !

■ **Le jeudi 12 janvier, nous arrivions au terme de deux mois et demi d'une « négociation » qui n'en a que le nom** ■ **A aucun moment il n'a été question de prendre en compte la souffrance des postier-es** ■ **De cette mascarade ne pouvait sortir qu'un accord tellement pourri que seule la CGC a annoncé pour l'instant sa signature**

Qui peut croire qu'en moins de trois mois l'ensemble des problèmes vécus par les factrices, les facteurs et leurs encadrant-es peuvent être mis sur la table, et des solutions réellement négociées ?

Ajoutant la duplicité à la mauvaise foi, la direction de La Poste et celle de la branche Courrier-Colis sont restées dans les clous de ce qu'ils avaient prévu de faire en lançant cette « négociation » : donner l'impression de répondre à la crise sociale en proposant un accord de strict accompagnement des orientations stratégiques à la distribution.

Ce sont pourtant elles qui ont conduit à la situation catastrophique que l'on connaît. Les dirigeant-es de La Poste ne sont donc pas à un paradoxe près, puisqu'ils proposent aux organisations syndicales de signer un accord qui aura pour conséquence d'aggraver une crise à laquelle il est censé répondre !

C'était le cas dès la première version proposée. Pas un mot sur la souffrance vécue dans les services. Le mot crise n'est même pas écrit ! A la place, un auto-satisfecit indécent. Circulez, y a rien à voir.

Le problème avec cet accord n'est pas tant que le compte n'y serait pas, que sa nature même, qui est de permettre la mise en place de la casse du métier de facteur. Par conséquent, il hors de question d'apposer notre signature au bas d'un tel document. Ce devrait d'ailleurs être l'attitude de toute organisation syndicale se réclamant de la défense des intérêts des postier-es.

Cet accord est néfaste, comme l'est la politique que mène le Siège de La Poste depuis des années, avec la complicité de l'actionnaire majoritaire qu'est l'Etat. SUD PTT compte évidemment ne pas en rester là, et informer, alerter les collègues.

Les versions successives de cet accord pourri n'ont en rien modifié, bien au contraire, sa logique. Plus de flexibilité sous couvert de polyvalence (facteurs et factrices polyvalents et services-experts, la dernière version de l'accord proposant même d'envoyer ces dernier-es à l'hôtel pour les déplacements de plus d'1h30 entre 2 bureaux !), plus de flexibilité encore concernant les réorganisations (suppression de la règle des 2 ans entre deux réorganisations), plus de flexibilité toujours avec les « DHT évolutives » qui se traduisent par des suppressions de RTT entre deux réorganisations.

Pour ce qui est des primes compensatoires, ce n'est, une fois de plus, pas la décence qui étouffe nos patrons. Des primes de remplacement 7€ et 10€ bruts (par jour de remplacement), une prime de 150€ bruts pour solde de tout compte pour le passage en coupure méridienne !

Ce qu'il faut aujourd'hui c'est tout reprendre de zéro, à la distribution comme dans tous les métiers. La Poste doit cesser son déni quant à la situation vécue sur le terrain par les agents, à l'exécution comme dans l'encadrement.

- **Arrêt des restructurations**
- **Embauche immédiate et massive de postier-es**
- **Arrêt des suppressions d'emplois**

Manoeuvre de dernière minute : afin d'obtenir à tous crins la signature de cet accord, les représentant-es de La Poste ont annoncé le doublement des embauches prévues en CDI. Elles passeraient de 1500 à 3000. Encore une entourage ! Ces rois de la magouille passent sous silence le fait que ce sont plus de 5000 emplois qui sont supprimés par an à la distribution. Ces emplois ne viendront donc même pas combler les départs naturel. Par ailleurs ces embauches concerneront en partie des collègues qui sont déjà en poste, sous un autre statut. On est donc loin des 3000 emplois supplémentaires !



Fédération des activités postales et de télécommunication

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

